

A compter de la rentrée 2017 la Région prend en charge gratuitement les transports scolaires des élèves, de la maternelle à la terminale, vers l'établissement scolaire de secteur avec des frais de dossiers de **25,00 €** par élève (*dans la limite de 50,00 € par famille*).

La carte d'abonnement devra être retirée directement à **la mairie d'Esvres**, aux horaires d'ouverture, impérativement entre :

le mardi 22 août et le vendredi 1^{er} septembre 2017

Sur présentation :

- ✓ de votre accusé de réception d'inscription (*ou votre numéro de dossier et une pièce d'identité*)
- ✓ **du règlement des frais de dossier** (*paiements acceptés : chèque à l'ordre du Trésor public ou espèces*)